

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026

L'An Deux Mille Vingt Six le 25 (vingt-cinq) juin à vingt heures, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués **le 19 (dix-neuf) juin 2026** conformément aux articles L. 2122-8, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en salle du Conseil , sous la présidence de Madame Nathalie JAQUEMET, Maire.

Etaient Présents :
Mme JAQUEMET,
Maire,

Mmes GUENEGAN, DAGUZAN, ROUAIX, BUNOUF
MM. WATTELLE, AUGIER, PELLIGRI, DIOT
Adjoints au maire,

Mmes FRANCOIS, AUDOUZE, BUCHON, DI SIMONE, GRICOURT, LE GRAND, FOUQUE,
LEVEL, SEHRBROCK
MM SAZDOVITCH, BERNARD, FRENOT, GIANNESINI, MEZURE, VOELKSEN, MALE,
PIOT, BRUGEILLES
Conseillers municipaux,

Absents excusés :
M HUA donne pouvoir à M WATTELLE
Mme FELGERES donne pouvoir à M PIOT

M DIOT a été désigné secrétaire de séance.

SEANCE DU 25 JUIN 2026

**DELIBERATION N°2026-46 : TARIFICATION DES ETUDES SURVEILLEES À COMPTER
DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2025-30 du conseil municipal du 19 juin 2025 fixant en dernier lieu les tarifs des études surveillées des écoles élémentaires,

Considérant qu'il est proposé d'appliquer une augmentation de 2 % aux tarifs en vigueur pour l'année scolaire 2026/2027. Les tarifs ainsi revalorisés sont arrondis au multiple de 0.05€ immédiatement supérieur.

Vu l'avis de la commission enfance-jeunesse, sport du 11 juin 2026,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte pour l'année scolaire 2026/2027 à partir du 1^{er} septembre 2026, la tarification suivante pour l'études surveillées ainsi qu'il suit :

Tranche de QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027
1	2.84€	2.90€
2	2.56€	2.65€
3	1.98€	2.05€
4	1.42€	1.45€
5	0.84€	0.90€
Etude occasionnelle	3.11€	3.20€
Elève domicilié hors commune	3.32€	3.40€

PRECISE qu'il sera appliqué à ce montant le quotient familial comme indiqué ci-dessus

Le Maire,

Nathalie JAQUEMET